



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Présentation

Boutières Auto Passion avec la collaboration de L'Office de tourisme du Pays du Cheylard organise une balade touristique le dimanche 08 Juin 2014.

Cette balade est ouverte à tous les particuliers ayant une voiture ancienne dont le modèle a été régulièrement commercialisé avant le 31 décembre 1990. L'organisateur se réserve le droit d'accepter des véhicules exceptionnels plus récents.

Le bulletin d'inscription et le présent règlement sont à télécharger sur :

<http://boutieres-auto-passion.wifeo.com/>

Date limite d'inscription : vendredi 30 mai 2014, nombre de participants limité à 40 voitures.

Bulletin et règlement signés à renvoyer par courrier à l'adresse voir bas de page.

ARTICLE 2 : Tarifs

Engagement du véhicule 20 € à quoi s'ajoute le prix du ou des repas suivant le nombre de personnes dans la voiture (repas 20€ / personne).

Ce prix comprend l'accueil, le café le matin, le repas du midi, le road book et une collation à l'arrivée Au Parking de la Guinguette ainsi qu'une plaque souvenir.

ARTICLE 3 :

La manifestation se déroule en 2 étapes.

Le matin 55 km et l'après-midi 78 km.

Les consignes de sécurité figurent dans le road book remis à chaque équipe au départ.

L'équipage ainsi que le véhicule doivent respecter le code de la route.

L'Office de Tourisme du Pays du Cheylard ainsi que Boutières Auto Passion déclinent toute responsabilité relative aux incidents, accidents, contraventions qui pourraient survenir lors de cette balade.

En cas de problème technique ou abandon, merci de contacter l'équipe d'organisation.

N° de tel : Domi : 06 71 92 90 40, - Joris : 06 33 89 31 93, - Mano : 06 86 55 39 22

ARTICLE 4 :

Accueil des équipages à partir de 9h00 sur la Place Saléon Terras. Accueil café et présentation du déroulement de la journée. Départ à 10h pour une soixantaine de kilomètres suivi d'une pause déjeuner à Lamastre restaurant « Les Négociants » Et pour clôturer la journée, arrivée des participants au Parking de la Guinguette au Cheylard suivi d'une visite de L'Arche des Métiers Cette balade n'est pas une course de vitesse, mais plutôt un parcours à caractère touristique.

Un quizz vous sera remis, libre à vous de le compléter.

Le départ se fait toutes les minutes.

ARTICLE 5 : DROIT A L'IMAGE

Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toute reproduction et diffusion de photographies de leur véhicule et/ou de l'équipage prises au cours de la manifestation, à la condition que celle-ci se cantonne à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

Fait à : Le :
Signature : précédée de la mention Lu et Approuvé

Merci de bien vouloir **compléter et signer ce règlement, accompagné du bulletin d'engagement et du paiement** ; et de renvoyer le tout **avant le vendredi 30 mai 2014** à :

Office de Tourisme du Pays du Cheylard
Rue du 5 juillet 1944
07160 Le CHEYLARD
☎ : 04 75 29 18 71

Toute inscription incomplète ne sera pas retenue, aucune inscription ne sera enregistrée le jour de la balade c'est-à-dire le 08/06/2014.
(Le paiement par chèque est à établir à l'ordre de : Boutières Auto Passion)